

Pétitions

● (1510)

L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS

M. Dan Heap (Spadina): Madame la Présidente, je voudrais présenter une pétition émanant de certains habitants de Toronto qui signalent que le gouvernement conservateur du Canada n'a obtenu aucun mandat des Canadiens lors de la dernière campagne électorale pour signer un accord commercial avec les États-Unis. Les pétitionnaires font remarquer que l'accord réduira sensiblement la souveraineté économique et politique du Canada en nous empêchant de contrôler la propriété étrangère, d'exploiter des ressources énergétiques canadiennes dans l'intérêt bien compris des Canadiens ou d'offrir des chances égales aux diverses régions canadiennes. Par conséquent, ils demandent au Parlement de se dissoudre et de permettre aux Canadiens d'accepter ou de rejeter le projet d'accord de libre-échange à l'occasion d'élections générales.

OPPOSITION À L'ACHAT DE SOUS-MARINS À PROPULSION NUCLÉAIRE

M. Jim Manly (Cowichan—Malahat—Les Îles): Madame la Présidente, j'ai ici deux pétitions dûment certifiées conformément à l'article 106 du Règlement. La première émane d'habitants de Ladysmith, en Colombie-Britannique, et concerne les sous-marins nucléaires. Les pétitionnaires font remarquer que la présence de navires à propulsion ou à armement nucléaire dans les ports canadiens présente un grand risque d'accidents. Cela constitue une menace pour l'environnement et les citoyens canadiens. Par conséquent, les pétitionnaires prient humblement la Chambre des communes de veiller à ce que le gouvernement n'achète pas de sous-marins à propulsion nucléaire pour le Canada.

L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS

M. Jim Manly (Cowichan—Malahat—Les Îles): Madame la Présidente, la deuxième pétition concerne l'accord commercial Mulroney-Reagan. Selon les pétitionnaires, le premier ministre (M. Mulroney) a déclaré au cours des négociations commerciales bilatérales que la souveraineté canadienne ne serait pas compromise, le gouvernement n'avait pas de mandat pour conclure un accord commercial avec les États-Unis, et l'accord commercial négocié par le gouvernement conservateur menace le fondement même de la souveraineté politique et économique du Canada en enlevant à notre gouvernement le pouvoir de contrôler la participation étrangère, d'exploiter les ressources énergétiques de notre pays dans l'intérêt supérieur des Canadiens ou de donner les mêmes perspectives d'avenir à toutes les régions. Par conséquent, ils demandent au Parlement de se dissoudre et de donner aux Canadiens la possibilité d'accepter ou de rejeter le projet d'accord commercial à l'occasion d'élections générales nationales.

M. Stan J. Hovdebo (Prince-Albert): Madame la Présidente, j'ai à la fois l'honneur et le devoir de présenter à la Chambre au nom d'un groupe d'habitants des localités de Shellbrook et de Holbein près de Prince-Albert une pétition au sujet de l'accord de libre-échange.

Les pétitionnaires rappellent que le premier ministre (M. Mulroney) avait promis durant les négociations que la souveraineté du Canada ne serait pas compromise. Ils estiment que, puisque l'accord touche à l'essence même de la souveraineté

canadienne, le Parlement doit se dissoudre et donner à la population du Canada l'occasion d'accepter ou de rejeter le projet d'accord de libre-échange à l'occasion d'élections générales nationales.

M. Ernie Epp (Thunder Bay—Nipigon): Madame la Présidente, j'ai l'honneur et le devoir de présenter une pétition signée par divers résidents de la ville de Thunder Bay. Ils constatent que le gouvernement conservateur n'a reçu aucun mandat de la population canadienne pour conclure un accord de libre-échange avec les États-Unis, que, contrairement à l'assurance du premier ministre (M. Mulroney) durant les négociations bilatérales que la souveraineté canadienne ne serait pas compromise, l'accord commercial négocié par le gouvernement menace l'essence même de la souveraineté politique et économique du Canada puisqu'il enlève au gouvernement canadien le pouvoir d'exercer un contrôle efficace sur la propriété étrangère, de mettre en valeur les ressources énergétiques du pays au mieux des intérêts des Canadiens et d'assurer l'égalité des chances entre les régions. Compte tenu de ces répercussions sur la liberté du Canada de décider de son propre avenir économique, les pétitionnaires prient le Parlement de se dissoudre pour leur donner l'occasion de rejeter l'entente commerciale lors d'élections générales nationales.

OPPOSITION AU PROJET DE LOI C-55—LA RECONNAISSANCE DU STATUT DE RÉFUGIÉ

M. Sergio Marchi (York-Ouest): Madame la Présidente, j'ai l'honneur et le devoir de présenter à la Chambre et au gouvernement, au nom de mes électeurs de York-Ouest et d'électeurs de diverses autres régions du grand Toronto, de Hamilton et d'Oshawa, des pétitions ayant trait au projet de loi C-55 qui vise à réformer le système de reconnaissance du statut de réfugié au Canada et dont l'application n'a toujours pas été décidée par le ministre. Les pétitionnaires prient le gouvernement de réévaluer la notion de pays tiers désigné comme sûr et l'étape de la présélection qu'on a adoptées pour accompagner les nouvelles réformes. Ils demandent au gouvernement de reconsidérer ces principes dans le cadre de cette refonte globale visant à assurer la rapidité, l'équité et l'efficacité du système.

L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS

M. Howard McCurdy (Windsor—Walkerville): Madame la Présidente, en conformité de l'article 106 du Règlement, j'ai le plaisir de présenter une pétition qui a été dûment certifiée par le greffier des pétitions.

Elle nous a été envoyée par un certain nombre de Canadiens de la région d'Ottawa. D'après ces gens, l'accord de libre-échange qui fait l'objet d'une mesure législative présentée à la Chambre a été négocié sans que les Canadiens n'aient accordé de mandat à cette fin; il remet en question la souveraineté future du Canada; il compromet la capacité des Canadiens de s'assurer d'un avenir économique; enfin il nuit à notre capacité de produire une société distincte de sa contrepartie américaine. Par conséquent, les pétitionnaires demandent humblement au Parlement de dissoudre les deux chambres pour permettre aux Canadiens d'accepter ou de rejeter le projet d'accord de libre-échange lors d'élections nationales générales.